

Au rapport, pourtant, qui donc était bien étonné d'apprendre que trois soldats et un sergent avaient été punis par son ordre, la veille ? C'était le sous lieutenant de Rochemoussue.

Un nouvel interrogatoire de Bécasseau le renseigna. Alors, il fit délivrer les prisonniers et le sergent. Bécasseau fut à deux doigts de passer au conseil de guerre, mais il prétendit n'avoir pas vu les galons du sergent, au moment où il lui infligeait une punition.

Mais s'il ne passa point au conseil de guerre, il passa à la couverture, à l'expiration de sa punition, en compagnie de trois godillots et de deux boîtes de conserves. Ses quatre victimes tenaient chacune un coin de la couverture.

Bécasseau n'oublie plus jamais de mettre à la poste les lettres que son lieutenant lui confie.

